



Mon Ordre et moi

La newsletter de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

N° 01 - Mardi 27 Novembre 2012

■ Mon Ordre témoignage

Pour visionner l'**éditorial de Pascale MATHIEU**, cliquez sur l'image ci-dessous.



Pour visionner l'**interview de François CHEVET**, cliquez sur l'image ci-dessous.



■ Mon Ordre actu

Chères consœurs, chers confrères,

Ce mois-ci encore, la densité de l'actualité relative aux enjeux de santé démontre, le rôle essentiel joué par les masseurs-kinésithérapeutes non seulement en tant qu'experts de santé mais plus encore en tant qu'acteurs sociaux majeurs.

Accompagnement des personnes handicapées et dépendantes, prise en charge de la bronchiolite pour la petite enfance, sont autant d'illustrations de la mission centrale des masseurs-kinésithérapeutes face aux « maux » des Français.

La semaine de l'emploi des personnes handicapées qui vient de s'achever est là pour nous le rappeler : outre le fait que la profession est l'une de celles qui intègrent le mieux les personnes handicapées, le masseur-kinésithérapeute participe aussi à redonner à ces personnes autonomie et indépendance, par le retour à la mobilité et donc à l'emploi.

Face à tous ces défis et cette responsabilité sociétale grandissante des masseurs-kinésithérapeutes, l'Ordre doit jouer pleinement son rôle de référent de l'ensemble de la profession.

A l'image du métier qu'il représente, l'Ordre est devenu un acteur du débat public pour défendre l'avenir d'une profession unique et en perpétuelle évolution.

C'est ainsi que l'Ordre est notamment amené ce mois-ci à partager son expertise en termes de garantie de sécurité des patients, en étant convié **à livrer son expérience au Sénat sur la lutte contre les dérives sectaires** ou encore à l'occasion de sa participation, aux côtés du ministère, à « **la semaine de la sécurité des patients** » (26 au 30 novembre) [\[±\]](#).

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites de ces engagements et de partager avec vous les enseignements issus de ces rencontres.

Une fois encore, nous comptons sur vous pour nous faire part de vos expériences, idées et suggestions, sur les questions qui animent notre profession.

■ Mon Ordre engagement

Notre profession est placée au cœur du débat public par le **témoignage** de Fabien Marsaud, plus connu sous le nom de **Grand corps malade**, célèbre slameur, avec la parution de son livre **Patients**, qui relate le **rôle central joué par son masseur-kinésithérapeute, François CHEVET**, dans son accompagnement au quotidien depuis son accident de plongeon l'ayant rendu « tétraplégique incomplet ».

La description de cette relation thérapeutique aura un écho particulier chez tous les kinésithérapeutes confrontés au grand handicap, de son annonce à la prise de conscience du patient de son état.

Les différentes étapes, révolte, déni, désespoir, amènent parfois à des états dépressifs, que doivent savoir accompagner les thérapeutes. Si les psychologues peuvent jouer un rôle complémentaire, les masseurs-kinésithérapeutes sont

clairement en première ligne au quotidien. Ce sont eux qui passent le plus de temps avec le patient, qui devra apprendre à vivre avec son handicap.

Restauration des fonctions dans le meilleur des cas, adaptation, développement des fonctions restantes, apprentissage de compensations, tel sera le long cheminement du masseur-kinésithérapeute et de son patient pour accéder à une autonomie maximale, et idéalement permettre un retour à l'emploi.

De l'empathie à la distance nécessaire à une relation thérapeutique de qualité, le professionnel peut être mis en difficulté. Les masseurs-kinésithérapeutes récemment diplômés débutent parfois leur carrière dans les centres de rééducation, ce qui leur permet de travailler en équipe ; les confrères plus expérimentés sont alors d'un réel soutien, tant sur le versant technique de la pratique professionnelle que sur le versant humain. Car ces grands handicapés sont parfois des patients jeunes, lorsqu'ils sont victimes d'accidents de la voie publique ou sportifs. Une identification est toujours possible, et le thérapeute, confronté au désespoir de son patient, doit savoir y répondre tout en se protégeant.

Mon Ordre pratique

Le code de déontologie répond à un certain nombre de questions suscitées par ces situations.

Voici quelques situations issues de témoignages directs. [\[+\]](#)

Contact : monordre@ordremk.fr

Rédaction : Franck GOUGEON

Pour se désabonner de cette lettre cliquez- [ici](#)

Copyright © [\[CNOMK\]](#) - [\[Mentions légales\]](#)

Webmaster : Claude ANSQUER

Graphisme : éma TRESARRIEU